

Les Comédiens démasqués

Olympe de Gouges

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

VII. Bulletin

« Je considère l'auteur, et je l'aime trop pour l'exposer à une chûte ». Je refuse.

Celui-là est joli, et ne peut m'indisposer.

VIII. Bulletin.

« Rien, ne m'intéresse dans cette pièce que le cinquième acte ; la reconnaissance de Ninon avec son fils est tout-à-fait touchante et prête au but moral : la société de Ninon, et quelques faits parci par-là ne peuvent fournir une comédie en cinq actes ; si l'auteur vouloit me croire, il la réduiroit en un ; mais comme je prévois qu'il n'en voudra rien faire, je la refuse. »

Bonnes conclusions.

IX. Bulletin.

« Les valets de Ninon jouent la délicatesse et l'esprit, et sont insupportables dans cette pièce : je la refuse. »

X. Bulletin.

« C'est avec plaisir qu'on se rappelle le règne de Louis XIV ; mais dans cette pièce il est insupportable : je crois rendre service à l'auteur en le refusant. »

Patience lecteur, ceci tire à sa fin.

Pendant la lecture de ces fameux bulletins, j'examinois toutes les figures, mais toutes cherchaient à éviter mes regards ; celle de Desessarts était la seule qui ne changeoit pas d'attitude ; la tête étoit à peindre, sa joue appuyé sur sa canne, et la bouche béante, avec une langue qui sortoit à moitié, qui exprimoit la joie qu'il ressentoit à chaque lecture, et au redoublement de ma confusion.

Si le célèbre Greuze étoit curieux de faire un tableau de comité, voilà un sujet propre à varier son genre, et qu'il ne rendroit pas moins sublime.

Je me levai, et leur dis, avec un ton modeste :

Mesdames, et messieurs, je suis fâchée que vous n'ayez pas reçu ma pièce, et cela ne doit pas vous étonner. Je vois que je suis trompée ; mais ce qui me console, c'est de voir que MM. Palissot, Mercier, Lemierre, et vingt-quatre autres personnes recommandables se soient trompées comme moi, et qu'ils aient encore plus de tort de m'avoir exposée à vous présenter une mauvaise production.

J'ai l'honneur de vous saluer ; et je sortis de leur caverne aussi grande qu'ils étoient petits.

Je fis imprimer sur le champ cette pièce avec mon Esclavage des Nègres. Ces deux productions réussirent parfaitement à l'impression, à la confusion des comédiens ; ils tentèrent de nouveau d'arrêter la publicité de ce volume, en me promettant de recevoir Molière chez Ninon. Tous convenoient que cet ouvrage avoit du mérite ; et qu'avec quelques changemens ; il seroit susceptible de plus grands succès. Pour cette fois, je ne les écoutai plus, et leurs amorces devinrent impuissantes. Je lâchai dans le public mon volume. Voyez les journaux de ce tems. Le hasard m'en fit tom-

ber un dans les mains. Pour prouver l'injustice des comédiens, il est nécessaire que j'en donne l'extrait, comme pièce instructive de ce mémoire.

EXTRAIT DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

Août, 1788.

« Quand un auteur fait un plan, il le fait d'après ses forces ; il consulte tacitement les ressources de son imagination. Les esprits foibles d'invention font des plans foibles ; ceux qui sont nés pour l'art dramatique ne craignent point la richesse du plan : ainsi a fait madame de Gouges qui n'a point craint de renfermer dans le sien plusieurs personnages du siècle de Louis XIV, notamment le grand Condé, Molière, la Reine Christine. Il falloit être bien sûr de son pinceau pour se charger de ces portraits diversifiés, pour peindre, tout-à-la-fois, Désyveteaux et Scarron.

Le point de réunion est la société de Ninon. C'est en ne s'écartant pas de ce moyen, tout à la fois simple et naturel, que madame de Gouges nous a fait assister à l'entretien des grands hommes du siècle passé : elle a groupé ces personnages, de manière qu'il n'y a point une intrigue soutenue ; il en existe une cependant, mais qui est cachée : elle marie son fils à la fille de M. de Châteauroux.

Les principales circonstances de la vie de Christine sont enchâssées avec art dans ce drame, qui ressemble à ces tableaux des grands maîtres, où ils n'ont pas craint de grouper un grand nombre de personnages, et les mettre en action l'un par l'autre.

II falloit beaucoup de souplesse dans l'imagination pour faire parler Scarron et Christine, Désyveteaux et le grand Condé ; ce

que dit Molière est toujours digne de lui ; c'est son sens grave, réfléchi, mêlé de quelques plaisanteries philosophiques.

Désyveteaux est peint avec une telle verité, qu'on croit l'entendre et le voir avec sa musette et sa panetière. Il y a des traits de force à côté de traits délicats.

C'est dans la société de Ninon que Molière a puisé son Tartuffe, la pièce la plus parfaite qui existe sur aucun théâtre, et qui joint à la sublime expression l'utilité morale. Ce fait remplit la scène quinzième, et donne une leçon à tous les poètes comiques, de savoir puiser dans le monde plutôt que dans les livres, ou dans les étroites combinaisons d'un jargon maniéré. Il étoit difficile de mettre Scarron sur la scène, parce qu'il réveille l'idée d'un burlesque justement proscrit dans notre siècle. Madame de Gouges a su faire parler Scarron en lui conservant son caractère, mais en ennoblissant son esprit : ainsi, un peintre habile ne copie pas dans une tête bizarre tout ce qui l'est en effet, mais assez, seulement, pour la faire reconnoître.

Madame Scarron, depuis si célébre, méritoit bien qu'on joignât son attitude et son maintien, pour laisser entrevoir quelque chose de ce caractère, qui a jeté un si grand éclat.

Une situation touchante, c'est le moment où le grand Condé, jetant son chapeau, enlève, par humanité Scarron qui ne pouvoit plus marcher, pour le mettre dans une chaise à porteur ; et quand Scarron, humilié, lui dit : mon Prince, que faites-vous ? Le grand Condé répond : c'est pour essayer si j'ai perdu mes forces. Cette réponse tout-à-la-fois, simple, bonne et naturelle. Il y a une grande variété de couleurs dans cet ouvrage. Nous aurions voulu en supprimer le moment où un exempt vient signifier à Ninon, de

par le roi, l'ordre de se rendre aux filles repenties ; mais l'auteur a voulu conserver les caractères, et la réclamation du grand Condé, qui trouve cet ordre déplacé et injuste, et se rend le protecteur de Ninon auprès du roi, relève infiniment cette scène, et prête à cet orage passager un intérêt nouveau. Le rôle de madame Scarron offre une partie de son caractère dans une demi-teinte, qui prête à deviner.

Le dénouement est d'un grand intéret : c'est Ninon qui reconnoît son fils ; mais les circonstances, qui accompagnent cette reconnoissance, décident Ninon à la retraite ; tous ses amis en sont affligés et Scarron s'est fait asseoir à travers la porte, pour lui barrer le passage au moment qu'elle se retire. Comme cette pièce est épisodique, on sent qu'elle n'admettoit pas une autre forme ; ce qu'on appelle intrigue est bien placé dans un tel ouvrage dramatique, et dépareroit tel autre ; celui-ci, par exemple. Le but de l'auteur étoit d'offrir les grands personnages du siècle dernier : pouvoit-il trouver un point de réunion plus piquant et plus conforme aux mœurs du tems ? Cette pièce se rapproche de la plus grande vérité, et nulle part ne sent l'art ; c'est le produit d'un talent naturel, qui peint avec franchise.

Dans une Préface et dans une Post-face, l'auteur se plaint du comité de la comédie françoise, qui a refusé sa pièce avec des bulletins peu réfléchis, et même peu décens. Le comité a eu tort, et n'entend pas ses intérêts : une comédie où figurent les personnages qui servent d'aliment perpétuel à nos conversations, auroit satisfait tous les esprits, et n'auroit pas nui à la recette. »

Passons rapidement sur trois années de mauvais procédés, de pièges, d'injustices de la part des comédiens. J'arrive enfin à l'époque où l'on m'assure définitivement que l'on va jouer mon

drame. Ce fut M. Desentelles, intendant des Menus, qui m'en apporta la nouvelle de la part de l'aréopage tragi-comique ; c'étoit au mois d'octobre 1788.

Le tems s'écoule encore. Au milieu de toutes ces tracasseries, un aimant patriotique m'attire à Versailles. Le tems approchoit où l'assemblée nationale devoit porter un œil sévère sur les abus, et rétablir l'homme dans toute la dignité de ses droits. Quel magnifique apperçu pour une âme ardente et civique ! Je brûle de m'élancer dans la carrière des projets d'utilité nationale ; et laissant-là comité, tripotteries, rôles, pièces, acteurs et actrices, je ne vois plus que plans et bonheur public. Le souvenir de six ans de vexation, retentit pour la dernière fois dans mon cœur. L'excellent homme, le grand Molé, s'offrit encore à ma mémoire, et je pris congé de lui en ces termes :

Le 6 novembre 1788.

« Avant de mettre à exécution ce qui me reste à faire, monsieur, il est de mon honnêteté de vous en prévenir ; la comédie a tenu une conduite affreuse avec moi ; ma preuve en est évidente ; mes moyens sont forts et mes droits incontestables. J'ai employé les moyens les plus honnêtes, les plus nobles et les plus généreux, tous ont été infructueux. Vous-même, monsieur, vous m'aviez promis de me faire obtenir un tour ; vous êtes encore à vous occuper de votre promesse. La comédie me donne un tour ; elle me le retire injustement ; le mien arrive, on me fait un passe-droit.

« Je suis au moment de faire imprimer un mémoire de tous ces faits ; j'y joindrai cette lettre, si je n'obtiens pas de vous un acte de justice : je suis on ne peut pas plus redevable à tous vos soins. Cependant si j'avois pu en prévoir l'issue, que de peines,

que de tourmens, que de sacrifices je me serois épargnés, sans compter les dépenses infructueuses que j'aurois pu mieux placer, en assistant des malheureux qui auroient fait du moins des vœux pour moi ». J'ai l'honneur d'être, etc.

Nous arrivons à la pièce la plus curieuse de cette comique affaire. Lisons la réponse de l'excellent homme.

Madame,

« J'étois prêt à partir pour Versailles, au moment où j'ai reçu la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : je n'ai pu y répondre sur le champ ; et j'ai prié la personne qui me l'a apportée de vous dire que je la remettrois à M. Florence, pour être communiquée à notre assemblée : vous me marquez, madame, que vous ferez imprimer cette lettre ; je compte que vous ferez le même usage de ma réponse, et la voici :

« Vous savez que je n'avois pas l'honneur de vous connoître lorsque vous m'êtes venu trouver pour m'engager à seconder vos premiers essais dramatiques : vous savez avec quel zèle je m'y suis porté ; je ne me suis arrêté que lorsque votre pièce a été reçue : j'ignore, madame, comment il vous a passé par la tête de vouloir reconnoître, par un présent, ce zèle que je voue depuis si long-tems, et avec tant de plaisir, à messieurs les gens de lettres ; vous n'en aviez d'exemple dans aucun ; mais votre sexe a des grâces et des droits qu'il faut respecter. Vous me parlâtes du projet de me faire cadeau d'une pièce de porcelaine, je vous suppliai de n'en rien faire, et elle ne m'en fut pas moins apportée. Ce fut une gêne pour moi, et pressé entre cette gêne de recevoir, et l'impolitesse de vous renvoyer ce que vous m'aviez offert avec instance, j'ai gardé. Votre ardeur d'être jouée à la comédie, madame,

vous avoit portée à quelques vivacités envers elle ; si notre assemblée n'eut été composée que d'hommes, probablement cela eût peu marqué : mais comme les femmes sont juges compétans des femmes, il se trouva que mon zèle ne fut plus le maître d'y porter le calme que j'y aurois desiré pour vous. Dans un état de choses assez désespéré, mon amitié s'appuya des secours que pouvoit prêter à votre affaire mon camarade Florence que vous aviez fort mal traité, et dont le procédé fut assez noble pour seconder le désir que j'avois de voir tout rétabli dans un ordre qui vous fût agréable. Nous composâmes, vous et moi, madame, une lettre que vous signâtes pour l'assemblée ; elle étoit honnête ; elle fut entendue avec plaisir, et tout fut oublié. Depuis, madame, votre vivacité a encore tout gâté, et m'a mis dans l'impossibilité absolue de vous être utile : cependant mon intérêt pour vous n'étoit nullement inquiet du sort de votre pièce ; je sais combien la comédie est juste envers les auteurs, même envers ceux dont elle peut avoir à se plaindre ; et je ne vous répétois autre chose, en vous invitant à plus de calme, à moins de défiance, à moins d'activité dans vos gratuites accusations, que de laisser couler le tems qui seul amène le tems d'être joué, quand on n'est pas choisi par messieurs les premiers gentils-hommes de la chambre pour l'être à la cour.

Vous avez continué, madame, à pousser le tems d'une manière tellement propre à éteindre à la comédie toute bonne volonté, que ne pouvant plus rien pour vous, c'est sur moi enfin que vous êtes revenue ; c'est moi que vous accusez de trahir vos intérêts, et vous m'ajoutez : « je suis on ne peut pas plus redevable à tous vos soins ; cependant si j'avois pu en prévoir l'issue, que de peines, que de tourmens, que de sacrifices je me serois épargné, sans compter les dépenses infructueuses que j'aurois pu mieux placer,

en assistant des malheureux qui auroient fait au moins des vœux pour moi ». Nous sommes parfaitement du même avis sur cet objet, madame ; oui, la dépense que vous avez faite pour moi étoit absolument superflue, et eût été mieux employée en assistant des malheureux : votre intention est trop respectable pour être trahie ; il est dans mon cœur de la seconder : je me suis assuré du prix de votre cadeau ; il est de la manufacture d'Angoulême, rue de Bondi, et vous a coûté 400 livres comme pièces de rebut, suivant les termes du marchand : j'ai envoyé à M. le curé de Saint-Sulpice 600 liv., dont j'ai tiré quittance en ces termes : « j'ai reçu de M. Molé, pensionnaire du roi, la somme de six cens livres, pour être employée en œuvres charitables, selon l'intention de madame de Gouges, avec prière de la part de M. Molé, de regarder madame de Gouges comme l'auteur de ce bienfait ». Et M. le curé a ajouté : « je prie M. Molé, ainsi que madame de Gouges, d'en recevoir mes remerciemens. À Paris, ce douze novembre mil sept cent quatre vingt-huit. Signé, Meigneaud de Parcimont, curé de Saint-Sulpice ». Cette manière de faire retourner, au profit des malheureux, un argent inutilement prodigué, me paroît de toute équité ; et plût au ciel, madame, que tout différend tournât ainsi à leur profit.

« Je ne vous avois point promis un tour pour faire jouer votre pièce ; je n'avois pas pu vous promettre ce qui ne dépend pas de moi ; je vous avois seulement promis d'en solliciter un pour vous : je regrette sincèrement, madame, que vous m'ayez mis dans l'impossibilité de vous servir. Je ne me connois pas à la comédie l'empire de faire craindre vos menaces à mes camarades ; j'aurois désiré, pour votre intérêt, avoir sur vous celui de vous amener à une aménité suivie. C'étoit plutôt là le sujet de mon zèle, qu'un cadeau qu'il ne falloit pas me forcer de prendre, ou

dont il falloit avoir la délicatesse de ne jamais parler. Quant à votre pièce, je suivrai à cet égard l'impulsion que me donnera ma société ; si elle la joue et que mes talens vous soient utiles, je les consacre avec zèle à l'auteur de Mirza ; si elle ne la joue pas, je regretterai que vous ayez mis obstacle au sort d'un ouvrage que j'avois mené à bien, avec tout le plaisir qu'on a d'obliger une personne de votre sexe entrant dans la carrière.

» Je suis, etc. Signé Molé.

Ce 12 Novembre 1788.

Je vais à Versailles, où le seul patriotisme occupe tous mes instans ; je publie de nouveau des projets consacrés depuis par les décrets de l'assemblée nationale ; je propose mon impôt patriotique, on l'adopte avec le tems ; je m'enpresse d'y porter mon offrande, et d'y joindre celle du tribut que produira ma part d'auteur de L'Esclavage des Nègres ; les papiers publics en font mention. Les comédiens s'imaginent que je peux dévoiler à l'assemblée nationale la turpitude de leurs procédés ; on se dispose sérieusement à jouer ma pièce ; on la met sur le répertoire ; je l'apprends, j'accours, je me présente, je suis accueillie, fêtée : que vous êtes heureuse, me disoit-on, de tous les chagrins des tracasseries que ce drame vous a attirées ! Il va se jouer à l'époque la plus intéressante, dans le moment de l'explosion des sentimens d'humanité en faveur des nègres. Moi bonne, moi simple, moi crédule, je donne dans toutes ces flagorneries, et me voilà de nouveau enthousiasmée de la candeur et des vertus comiques. Le sort de ma pièce m'inquiète cependant ; le grand jour de la représentation approche ; le soutiendra-t-elle ? Demain toute illusion cessera, demain… ! Et j'apprends que les Colons ont intrigué ; qu'il s'est donné des soupers ; que probablement on a amalgamé

au redoutable mélange d'or et de plaisirs, qu'une cabale terrible s'est formée contre mon drame. La toile se lève, la cabale s'élance : l'excellent homme ! Molé, le grand Molé, s'épuise en efforts pour être mauvais ; et en effet, il devient détestable : mais l'intérêt de mon drame combat puissamment en ma faveur ; l'action est chaude, vivement soutenue ; enfin, le champ de bataille me reste, et je triomphe.

Oh ! trois fois excellent homme ! Ce n'étoit pas votre compte. À travers les brouhaha, les hurlemens, les paix-là, j'avois apperçu d'heureux changemens à faire : j'y vais travailler, et on suspendra la seconde représentation. Non ; l'excellent homme a fait son calcul : je ne ferai que quelques coupures à la hâte et sans réflexion ; on choisira les mauvais jours ; on jouera trois fois mon drame dans la même semaine avec les coupures informes ; on l'accolera à tout ce que le répertoire offre de plus usé : on choisira les jours où le public désertera les spectacles, et qui furent les derniers de Favras : et par le résultat de ces bénignes précautions, mon drame tombera dans ce que la comédie appelle ses règles ; c'est-à-dire, qu'il lui appartiendra, parce que la recette n'aura pas atteint telle fixation.

Je veux déjouer cette manœuvre ; je m'oppose à la troisième représentation qui est annoncée sur l'affiche ; je demande mon manuscrit : l'excellent homme se présente encore, il se rend l'orateur du comité : « la comédie est équitable ; elle sait que vous avez le droit de retirer votre pièce jusqu'à ce que les changemens soient appris ; mais elle se voit compromise avec le public : que dira-t-il ce soir, si on ne lui donne pas votre drame ? Laissez-le jouer, et la comédie aura les plus grands égards à ce sacrifice. Je vous promets de sa part vingt représentations de suite, avec des

pièces qui attirent des chambrées complettes : je vous en garantis la promesse sur ma parole d'honneur ».

J'en crus la parole d'honneur de l'excellent homme… Oh ! le bon billet qu'a La Châtre.

La troisième représentation passe : on annonce la quatrième ; on l'annonce encore, et puis encore, et puis on l'oublie. Le public y pense, il la demande, mais une demande du public qui n'est pas étayée au spectacle par une cabale, tombe bientôt elle-même dans l'oubli.

Voilà donc mon drame enfoui dans les déréglemens de la comédie, et qui devient sa propriété. Nouvelles plaintes de ma part ; injonction à l'excellent homme de se souvenir de sa parole d'honneur, et sourde oreille partout. Je recours à M. le Maire ; on m'y a prévenu. Je vais aux établissemens publics : là je force mes honnêtes despotes à convenir qu'ils m'ont fait tomber par leur faute dans ce qu'ils appellent leurs règles ; qu'ils me doivent deux représentations, et qu'ils me les eussent déjà rendues sans l'opposition des planteurs, menaçant la comédie de rendre quarante loges à l'année louées par eux. J'ai beau représenter que la location des loges à l'année est elle-même un attentat envers le public ; qu'elle punit l'aristocratie des riches, autant que la Bastille celle du despotisme ; que le caprice de quarante colons ne pouvoit balancer la volonté générale et mes droits de propriété. Vains efforts pour ramener à des principes de justice des hommes qui ont décidé de s'en écarter : on m'objecte que mon drame est incendiaire, qu'il peut occasionner une insurrection dans les Colonies. « Eh ! Messieurs, nous sommes à Paris ; ce n'est pas devant des Nègres que mon drame sera joué ; je vous soutiens qu'il les porteroit au contraire à la soumission ; que tout

y respire les bonnes mœurs, l'obéissance aux loix. Comment se fait-il que ce drame reçu il y a huit ans, et censuré sous l'influence du despotisme, comment se fait-il qu'aujourd'hui il est incendiaire ? Est-ce ainsi que raisonnent des hommes aggrandis par l'influence de la liberté ? Quoi ! la cabale de quelques colons et la tyrannie histrionique l'emporteront sur l'intérêt public, sur la plus lumineuse équité : et l'an premier de la liberté se souillera d'une injustice que n'eussent produit ni l'ignorance, ni la barbarie du régime féodal ! »

Comme j'avais perdu ma cause avant de comparoître devant mes juges, toute ma féconde échoua.

Maintenant, ami lecteur, que j'ai vu le sourire de l'indignation sillonner vos traits, que pensez-vous de l'excellent homme et de ses illustres sociétaires ? Ah ! sans doute, direz-vous avec moi ; il est tems que ces astucieux flibustiers ne dévastent plus impunément les parages de la littérature ; il est tems qu'une classe des plus éclairés de la société ne soit plus la proie de ces loups dévorants et cruels ; il est tems de l'affranchir des humiliations dont on l'abreuve, de l'esclavage où une horde de corsaires la tient. Il est tems de prescrire les limites entre les enfants dénaturés et leurs pères nourriciers, si horriblement dépouillés, si tyranniquement persécutés ; il est tems d'anéantir un privilège iniquement exclusif, de rendre la liberté au plus brillant des beaux arts, et qui peut devenir un des plus utiles, de permettre, d'encourager l'émulation par la rivalité des théâtres ; il est tems que les chefs-d'œuvres des auteurs morts ne soient plus la propriété d'une seule troupe, et qu'ils deviennent le patriotisme de tous ; il est tems que l'ouvrage d'un auteur vivant soit mis au rang des propriétés les plus inviolables ; il est tems de secouer l'ordure des

règles de la comédie françoise, et d'en effacer jusqu'à la moindre trace.

Et si mes intérêts personnels, si les injustices, les persécutions qu'on s'est permises contre moi peuvent être comptées pour quelque chose dans cette chaîne d'infamies exercées par la comédie françoise contre les hommes de lettres les plus distingués, je demande que mes intentions soient suivies, que mon drame reparoisse sur le répertoire, et que les parts d'auteurs soient fidèlement versés à la caisse des dons patriotiques.

NOTA. Une bonne maxime nous dit que le tems n'y fait rien, pourvu que l'on plaise ; ainsi, il seroit inutile de justifier la foule de fautes qui se sont glissées dans ce mémoire, par le peu de tems que j'y ai donné. Mais je ne puis m'empêcher d'en prévenir le lecteur ; car, malgré cette précaution, il aura bien de la peine à pardonner a l'auteur.

Extrait de plusieurs Ouvrages de madame de Gouges.

Ma Lettre au Peuple, ou le projet de la caisse patriotique en septembre 1788.

» Quant aux Princes, seigneurs et riches particuliers, tous concourront à l'impôt volontaire ; mais pour mieux la caractériser, il faut lui donner un nom qui lui convienne : je voudrois qu'on le nommât l'impôt patriotique. »

Remarques patriotiques, en novembre 1788, et qui ont produit tant de bien dans la capitale.

(Page 6) » C'est donc à vous, grands, sages, bons citoyens, à détourner les maux que je redoute pour ma patrie, il se peut que

mon cœur pénétré se soit trop allarmé de ses craintes, et que cette crainte m'ait fait voir un danger évident.

(Page 9.) » Et vous, malheureux citoyens, peuple infortuné, voyez avec quel courage je m'expose pour mettre sous les yeux du monarque les tableaux effrayans de mes tristes situations. Oui, j'ose espérer qu'il en sera touché, et que les maux où vous a réduit sa religion trompée, l'éclaireront pour l'avenir sur votre sort.

(Page 11.) » Reine toute-puissante, et vous, Roi des François, on vous a fait un foible récit des maux de vos peuples. On vous peint leurs peines, leurs misères sous des couleurs favorables ; on évite l'occasion de vous affliger ; et pour soulager vos sujets, il faut nous affliger de leurs maux.

(Page 13.) » Depuis un mois que l'hiver s'est manifesté avec la plus grande rigueur, les malheureux ouvriers manquent d'ouvrage et de pain pour leurs enfans, la plupart n'ayant pour asyle que d'affreux greniers : sans feu, sans secours de personne, que deviennent-ils ? des malfaiteurs que la misère et le désespoir ont poussé au crime. Il est un autre genre de malheureux ; ce sont les vieillards : ah ! combien leur sort m'intéresse ! Je voudrois qu'on augmentât les maisons de charité pour les sexagénaires des deux sexes : à ces établissements, je voudrois qu'on joignît des atteliers pour les ouvriers sans ouvrage dans les saisons rigoureuses, et qu'on se chargeât, dans ces atteliers, de toutes sortes d'entreprises, qui pourraient être exécutées à un prix bien au-dessous de celui de nos manufactures.

(Page 15.) » Ô Reine ! ô juste monarque ! veuille l'humanité souffrante que mon récit vous touche en faveur de ces infortunés dont je viens de vous tracer le déplorable sort. Les veuves des ou-

vriers qui perdent leurs maris subitement, trouveroient dans cet asyle un prompt secours pour elles et leurs enfans.

(Page 29.) » J'ai rencontré tant d'hommes oisifs dans les grandes villes, qui ne font qu'entretenir la mollesse et le vice : pourquoi ne point occuper cette quantité d'hommes aux terres incultes, puisqu'ils sont inutiles dans les capitales ? Que le gouvernement donne toutes les terres en friche du royaume à des sociétés ou à chaque particulier la portion qu'il pourra cultiver ; c'est le meilleur moyen de débarrasser la société d'une quantité d'hommes inutiles, dont la mollesse et la misère font des scélérats. La plupart de ces terres seroient consacrées à élever des bestiaux, qui manquent depuis quelques années en France,

En décembre 1788, je publiai Le Bonheur primitif de l'Homme.

(Page 51.) » Que de bras nerveux et forts la servitude n'a-t-elle pas arrachés à la terre ! Et les maîtres actuellement sont mal servis, tant le nombre de valets est considérable. Il faut cependant observer que la sagesse du gouvernement n'a point encore porté ses yeux sur cet objet ; que si elle veut l'approfondir, elle en reconnoîtra les inconvéniens très-dangereux. Il faut encore reconnoître que les seigneurs, les riches n'habitent point assez la campagne. Ce n'est pas sur leurs vasseaux qu'ils répandent leurs bienfaits : jamais ils n'ont cherché à rendre l'existence des paysans heureuse et paisible. C'est cependant des laboureurs de qui les mains laborieuses font sortir tous les trésors de la terre, et toutes les jouissances des grands et des riches. Quelles âmes bienfaisantes adoucissent la rigueur de leur sort ? Quel cœur généreux vient les secourir dans leurs infirmités ? Ils nourrissent les hommes, et manquent eux-mêmes de pain ! Le villageois ins-

truit dès qu'il se connoît, abandonne le labour et le lieu de sa naissance ; il va chercher l'état de paresseux dans la capitale : c'est le noble emploi de laquais ou de crocheteur qu'il adopte. Il regrette, quand il n'en est plus tems, sa chaumière, lorsque son esprit et son corps sont énervés de débauches. La crainte de la milice le chasse de ses paisibles foyers ; et c'est dans le sein des villes qu'il va chercher une fin cruelle. »

Que n'aurois-je point à citer, si je voulois parcourir tous mes écrits patriotiques. Tous ne respirent que le bien public, et la prospérité de l'état ; mais quel que fût l'utilité de mes faibles productions, l'anonyme m'a appris que la prévention guide presque toujours l'opinion des hommes.

Le Projet de l'impôt volontaire, les Remarques patriotiques, et le Bonheur primitif de l'homme, eurent sous l'anonyme le plus grand succès.

On a mis en exécution tous les projets qu'ils renferment ; il ne me reste plus que de voir mettre en exécution les impôts que j'y indique, comme sur les voitures, chevaux, valets, et sur les académies de jeu. Quel remede efficace pour prévenir et arrêter le danger de ces académies !

François, les Comédiens ordinaires du Roi sont venus de la haut ici bas dans un nuage, et ne sont pas, ainsi que nous, poussés sur la terre comme des champignons. Le maître des dieux les a soufflés de son pouvoir divin parmi nous.

« Et fils de Jupiter, ils vont lancer la foudre. »

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Com%C3%A9diens_d%C3%A9-masqu%C3%A9s. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.